

PORTRAIT BUDGET DU QUÉBEC 2019



- DROIT
- ADMINISTRATION
- AFFAIRES



- GÉNIE
- AMÉNAGEMENT
- SCIENCES



- SANTÉ
- RELATIONS HUMAINES



Table des matières

1. Introduction	3
2. Le budget	4
3. Immigration.....	5
4. Numérique.....	6
5. Éducation	7
6. Santé.....	8
7. Conclusion.....	9

1. Introduction

Le Conseil interprofessionnel du Québec vous propose ce portrait global du budget du Québec 2019-2020 déposé le 21 mars 2019. Il contient les grandes mesures annoncées ainsi que certains thèmes touchant de plus près les ordres professionnels.

Cet exercice correspond à l'axe 3 de la planification stratégique 2017-2020 concernant le rôle de vigie du Conseil.

Le budget 2019-2020 est le premier déposé par le gouvernement de François Legault élu le 1^{er} octobre 2018. Selon les mots du ministre des Finances, M. Éric Girard : « Avec notre premier budget, nous remplissons nos engagements envers les Québécois. »

Que ce soit pour les aînés, le dépistage précoce ou encore pour la mise en place des maternelles 4 ans, les grandes annonces effectuées dans le cadre du budget 2019-2020 sont en lien avec les promesses électorales phares de la Coalition avenir Québec.

2. Le budget

Le ministre des Finances a présenté un budget équilibré dont la croissance prévue des dépenses de programmes est établie à 5,8 % en 2019-2020.

Le budget s'inscrit dans un contexte économique favorable combiné au rétablissement de l'équilibre budgétaire par le précédent gouvernement, une réalisation saluée par le ministre des Finances en point de presse.

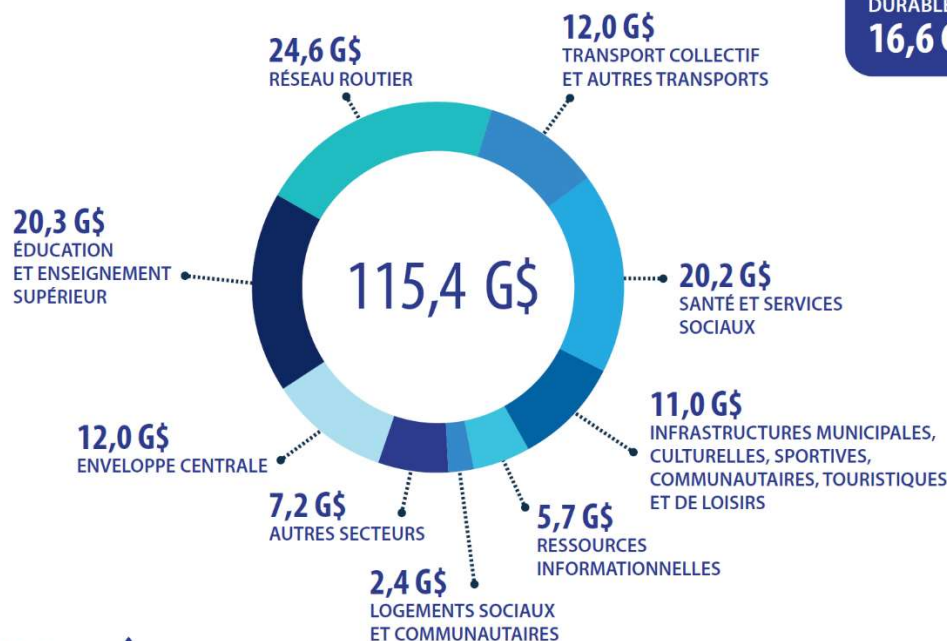
Le gouvernement affirme retourner 5,2 G\$ dans le portefeuille des Québécois d'ici cinq ans notamment par l'uniformisation de la taxe scolaire, l'abolition graduelle de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants sur 4 ans, la bonification de l'exemption des pensions alimentaires pour certains programmes, la bonification de l'incitatif à la prolongation de carrière et le prolongement du programme Roulez vert (voitures électriques).

Ce budget comporte une vocation sociale importante comparativement aux quelques années précédentes. D'importantes augmentations budgétaires sont annoncées dans les missions de la santé (5,9 %) et de l'éducation (6,1 %).

Concernant les infrastructures, le **gouvernement bonifie de 15 % le précédent plan chiffrant le PQI 2019-2020 à 115,4 G\$** pour les dix prochaines années. Cette augmentation est principalement attribuée au secteur de l'éducation. Détail provenant de la documentation gouvernementale :

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2019-2029

(PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ)



INVESTISSEMENTS
EN FAVEUR
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
16,6 G\$

3. Immigration

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion connaît une importante croissance de ses dépenses de programme qui passent de 347,6 M\$ à 494,9 M\$, une augmentation de plus de 42 %.

« Pour **favoriser une meilleure intégration au sein des communautés et au marché du travail des personnes immigrantes et contribuer à leur rétention** partout au Québec, le budget 2019-2020 prévoit des sommes supplémentaires totalisant 730 millions de dollars sur cinq ans. »

Les modalités de ce réinvestissement ne sont toutefois pas annoncées dans le présent budget et feront l'objet d'annonces ultérieures de la part du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. Simon Jolin-Barrette.

Ces sommes visent à déployer la vision gouvernementale contenue dans le projet de loi n° 9, notamment en ce qui concerne la mise sur pied d'un parcours personnalisé pour accompagner les personnes immigrantes tout au long de leur processus d'intégration à la société québécoise.

À cet égard, le Conseil a réclamé par voix de communiqué qu'une portion de ce réinvestissement puisse financer la formation d'appoint et les stages pour les professionnels formés à l'étranger, un investissement de 63,9 M\$ sur la même période de cinq ans.

Le gouvernement maintient également à environ 2,9 M\$ annuellement le financement du **Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels**.

4. Numérique

La croissance économique sera, au cours des prochaines années, intimement liée au développement et à l'implantation des technologies numériques. Le présent budget poursuit le virage vers l'industrie 4.0. Cette dernière est l'interconnexion des équipements et des systèmes, jumelée à l'utilisation d'Internet ainsi qu'à la collecte de données.

«Le budget 2019-2020 prévoit 11,5 millions de dollars sur cinq ans pour bonifier le **programme actuel Audit industrie 4.0**, destiné aux entreprises du secteur manufacturier, et l'élargir pour en faire profiter les entreprises provenant d'autres secteurs.»

La mise en place du **réseau des centres d'expertise industrielle** qui proposera la démonstration de solutions numériques afin d'en faciliter l'intégration par les entreprises manufacturières. Le budget prévoit 1 M\$ annuellement pour cette initiative.

Le développement et le déploiement des technologies, dans le budget 2019-2020, ne se limitent pas à l'Industrie 4.0, des dépenses sont spécifiquement allouées pour accélérer le développement et l'adoption de l'Intelligence Artificielle (IA). Pour ce faire, le gouvernement prévoit plus de 329 millions de dollars pour **accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle**.

Il est à noter qu'il y avait déjà 100 M\$ de budgéter dans l'ancien budget. Ce 100 M\$ était pour la recherche. Le 229 M\$ suivant vise surtout l'implantation et le développement de l'IA et se concentre principalement :

- Élargissement de l'offre de formation en intelligence artificielle
- Attraction au Québec des chercheurs en intelligence artificielle
- Adoption de l'intelligence artificielle en entreprise
- Augmentation de la puissance de calcul du Québec
- Soutien aux technologies en appui à l'intelligence artificielle

5. Éducation

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur connaît une substantielle hausse de 6,1 % de ses dépenses de programme.

Le budget 2019-2020 prévoit des investissements additionnels de 2,4 milliards de dollars en éducation d'ici 2023-2024, dont 230 millions de dollars en 2019-2020.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- 1,7 milliard de dollars pour donner à chaque enfant les moyens d'aller au bout de son potentiel;
- 339 millions de dollars pour soutenir les enseignants et valoriser la profession;
- 269 millions de dollars pour appuyer les régions et soutenir l'enseignement supérieur, notamment afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre;

Le gouvernement prévoit l'ajout de **150 classes spécialisées additionnelles** en 2019-2020. Ces classes spécialisées permettront un ratio maître-élève réduit et un soutien adapté aux élèves ayant des besoins particuliers. Un investissement annuel de 20 millions de dollars applicable à compter de l'année 2019-2020 est prévu.

Tel qu'annoncé en campagne électorale, le gouvernement prévoit des investissements de 48 millions en 2019-2020 afin de **dépister plus tôt les troubles d'apprentissage**. Ces investissements progresseront pour atteindre 88 millions en 2023-2024 et serviront à un dépistage précoce des pathologies neurodéveloppementales pour les enfants de 0 à 5 ans.

6. Santé

Les dépenses de programme pour le ministère de la Santé augmentent de 5,9 % dans le présent budget alors que plusieurs programmes sont annoncés par le gouvernement.

Déjà mentionné publiquement, le gouvernement formalise son investissement de 2 M\$ par année pour la mise en place de son **Programme de traitement de séquelles buccodentaires** visant les enfants atteints du cancer.

Le gouvernement désire également valoriser le **projet Aire ouverte** pour la santé psychologique des jeunes de 12 à 25 ans. Dix nouveaux points de services seront mis en place, dont quatre dès cette année, pour un investissement de 20 M\$ par année pendant cinq ans. Ce programme offre divers services notamment en ce qui a trait à la santé mentale, à la santé sexuelle, ainsi qu'à d'autres services liés aux études et au marché de l'emploi. Il vise notamment à aider les jeunes qui éprouvent des troubles mentaux, de dépendance et d'adaptation sociale à s'en sortir.

Le gouvernement s'est engagé à **rembourser une partie des frais associés à l'achat de lunettes ou de lentilles** cornéennes chez les jeunes de 17 ans ou moins. Ces remboursements seront assurés par la RAMQ et atteindront 250 \$ pour une période de 24 mois. Le budget 2019-2020 prévoit des sommes additionnelles de 36 millions de dollars par année à compter de 2020-2021.

Le gouvernement du Québec s'engage également à investir 1,1 G\$ sur 5 ans, soit 200 M\$ par année pour **recruter des professionnels du domaine de la santé et des services sociaux** notamment dans les CHSLD et les hôpitaux. Tel que mentionné dans la documentation, « cette mesure vise à pallier l'essoufflement des ressources en place. Les ajouts d'effectifs, particulièrement de personnel infirmier, permettront d'améliorer les services dans les établissements en fonction des besoins croissants des usagers et de la population. » Des embauches d'infirmiers et d'infirmières auxiliaires ainsi que d'autres professionnels sont à prévoir.

Une mesure de 574 M\$ sur cinq ans a été annoncée pour **améliorer les services directs à la population**. Ces sommes incluent :

- 10 M\$ annuellement pour renforcer l'accès en première ligne (CLSC)
- 3 M\$ annuellement pour la mise en place de cliniques d'hiver
- 40 M\$ annuellement pour consolider la présence des IPS dans le réseau

Concernant les **personnes âgées**, le gouvernement vise à favoriser le **maintien à domicile** en ajoutant des ressources professionnelles supplémentaires. 1,5 G\$ seront affectés à cet objectif sur cinq ans pour 280 M\$ annuellement.

7. Conclusion

Plusieurs mesures annoncées dans le présent budget touchent directement ou indirectement les ordres professionnels québécois. Le survol que le Conseil a produit vise à permettre une appréciation à haut niveau des impacts du présent budget sur les professions réglementées.

Il est important de noter que plusieurs programmes sont encore à définir, ce qui explique le peu de détails que nous pouvons transmettre dans le présent document.

Vous pouvez consulter l'ensemble de la documentation à l'adresse suivante : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/index.asp>

Vous trouverez également le communiqué de presse diffusé par le CIQ en réaction au budget à l'adresse suivante : <https://professions-quebec.org/actualites/budget-quebec-2019-2020-depenses-immigration-ministre-jolin-barrette-inclure-mise-a-niveau-professionnels-formes-a-letranger-a-priorites/>